

République Française

*Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire*

*Secrétariat d'Etat chargé des Transports
Le Chef de Cabinet*

Paris, le

09 FEV. 2009

N/Réf. : CDA/H/09003153

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur Dominique BUSSEAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise.

Monsieur le Ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie.

Le Grenelle de l'Environnement a mis les modes non routiers au cœur de la politique des transports de notre pays. Le CFAL, dans ses parties Nord et Sud, constitue un projet majeur de cette politique. Croyez en la détermination du Secrétaire d'Etat pour la réalisation rapide de cette infrastructure.

Soyez assuré que la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer accordera à votre courrier toute l'attention qu'il mérite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Céline DALBERA

Monsieur Joël DUBOS
Coordinateur de l'Association pour l'Environnement
et les Déplacements Durables sur la RUL
18A, rue Colette
69800 SAINT-PRIEST

*Hôtel Le Play
40, rue du Bac 75007 Paris*